



## Exclus de la CGT, nous rejoignons Sud Energie

**D**epuis plusieurs années, la crise couvait parmi les militantEs de la CGT des fonctions centrales EDF (Tête de Groupe et DPI) et des activités sociales (siège de la CCAS à Montreuil).

Début 2009, cette crise larvée s'est transformée en crise ouverte, au point de paralyser le fonctionnement du syndicat CGT des services centraux et de l'empêcher d'intervenir au service de la défense des revendications du personnel. Malgré toutes nos tentatives de médiation, les divergences tant sur la conception et l'orientation que sur la pratique du syndicalisme étaient devenues indépassables, rendant de fait impossible la poursuite d'un travail commun.

C'est dans ce contexte que, réunis en assemblée générale le 15 septembre 2009, de nombreux adhérentEs de la CGT ont décidé de créer un nouveau syndicat : le syndicat CGT des Fonctions Centrales EDF et Activités Sociales. Cet acte fondateur était pour nous la seule façon de tourner définitivement le dos aux errements militants passés qui avaient conduit à la neutralisation puis à la destruction du syndicat CGT des centraux et d'envisager l'avenir du syndicalisme CGT de façon positive et constructive.

### **EXCLUS DE LA CGT**

Notre nouveau syndicat CGT des Fonctions Centrales EDF et Activités Sociales a fait l'objet, dès sa création, d'un refus d'affiliation à la CGT de la part de la FNME CGT, d'un refus de lui fournir des cartes et des timbres pour ses adhérentEs, **ce qui équivalait de fait à une exclusion de la CGT de notre structure et de ses adhérentEs et militantEs.**

Après une instruction du « différend » relatif à notre affiliation par la direction de la FNME CGT et une décision dignes des grandes heures des procès staliniens de la défunte URSS, nous avons du affronter 5 procès engagés devant les tribunaux d'instance de Paris, de Saint-Denis et de Montreuil par les employeurs EDF et CCAS, mais en réalité cogérés par la direction de la FNME CGT et ses relais locaux.

Ces derniers n'ont eu de cesse de tenter de nous éliminer du « paysage syndical » des centraux, de nous détruire, n'hésitant pas pour cela à avoir recours à tous les moyens y compris et surtout les plus crapuleux, tels le harcèlement, la diffamation, la calomnie sans oublier la menace de violences physiques. Violation des règles statutaires fédérales et confédérales, modification a posteriori des statuts afin de justifier le refus de nous affilier à la CGT, la liste des manœuvres bureaucratiques est longue, trop longue. A ce stade, nous aurions pu jeter l'éponge. Mais considérant que la CGT appartenait à ses adhérentEs, à ses militantEs et à ses syndicats et pas à un appareil bureaucratique, nous avons refusé de nous résigner, nous nous sommes battus contre ces pratiques et cette décision antidémocratiques.

Nous ne sommes pas dupes, la seule et véritable question est bien celle du refus de l'existence dans la FNME CGT de syndicats comme le nôtre, d'adhérentEs et de militantEs qui se sont engagés sur des

orientations de luttes revendicatives claires, qui ont refusé d'accompagner la destruction des acquis statutaires du personnel et des droits des salariéEs.

Nous n'avions pas créé ce nouvel outil syndical pour « faire du réactif en interne », ni pour mener d'illusoires et dérisoires batailles d'appareils au sein de la CGT. Bien au contraire, notre unique objectif était, comme nous l'écrivions dans notre résolution d'orientation adoptée le 15 septembre 2009, de « **construire un syndicalisme CGT de lutte, offensif, indépendant, porteur des revendications des adhérentEs et des salariéEs, rassembleur, respecté, efficace, démocratique dans son fonctionnement, respectueux des mandats confiés par le personnel et les syndiquéEs** » .

Aujourd'hui, force est de constater que tous nos courriers, tous nos recours internes, tant auprès de la FNME CGT, de Frédéric Imbrecht, que de la Confédération et de Bernard Thibault, sont restés - et resteront - sans réponse.

**Dans ces conditions, les adhérentEs de notre syndicat, réuniEs en Assemblée Générale extraordinaire le 4 mai 2010 ont pris acte, à leur corps défendant, de la décision d'exclure notre syndicat de la CGT, d'exclure ses adhérentEs et militantEs de l'organisation à laquelle ils/elles appartenaient - pour certainEs - depuis des dizaines d'années.**

## **NOUS ADHERONS A SUD ENERGIE**

**A l'heure où le gouvernement Sarkozy et le Medef redoublent leurs efforts pour casser nos retraites et instaurer leur plan de rigueur, à l'heure où les directions d'EDF et de GDF Suez préparent leurs mauvais coups, nous avons décidé que nous ne pouvions pas baisser les bras et rester à l'écart de la construction des mobilisations sociales à venir.**

Notre engagement collectif au service exclusif des salariéEs et de leurs revendications, au service de la lutte des classes, au service de la résistance aux attaques du patronat, du gouvernement et des directions, de la reconquête des droits perdus (ou abandonnés et bradés par vos manœuvres bureaucratiques) et de la bataille pour la défense du service public et de la renationalisation du secteur de l'énergie demeure et demeurera, et ce nonobstant notre exclusion de la CGT.

**Nous restons partisans d'un syndicalisme capable d'unir et de mobiliser tous les salariéEs autour d'objectifs revendicatifs clairs et offensifs et d'une stratégie d'action efficace.**

**C'est pourquoi nous avons décidé collectivement de renforcer SUD Energie**

## **LA CONTINUITE D'UN COMBAT**

Cette adhésion collective à SUD Energie s'inscrit dans la continuité de nos engagements militants précédents et nous offre l'espoir de pouvoir continuer les combats qui sont les nôtres.

Il est temps de se tourner résolument vers l'avenir et de contribuer à écrire - modestement mais avec conviction et détermination - une nouvelle page du syndicalisme sur les fonctions centrales d'EDF, de la DPI et des Activités Sociales.

**Nous appelons toutes celles et ceux  
qui partagent ces objectifs à venir nous rejoindre**

Les adhérentEs du syndicat CGT des Fonctions Centrales EDF et Activités Sociales réuniEs en Assemblée Générale

Pour nous contacter :  
[nouscontinuons.sudenergie@gmail.com](mailto:nouscontinuons.sudenergie@gmail.com)

Paris, le 3 juin 2010

